

FICHE TECHNIQUE Nr.302

# Hydrosol-Tiefgrund



<b>Type de matériau</b>	produit de fond hydrosol, sans solvants, pour extérieur et intérieur.
<b>Usages</b>	produit de fond pénétrant pour les supports extérieurs et intérieurs tels que les enduits de catégorie II, III et IV, le béton, la maçonnerie, les panneaux de fibrociment et plâtres cartonnés. Convient particulièrement à la consolidation de couches anciennes de peintures de dispersion ou minérales ayant tendance à fariner.
<b>Densité</b>	env. 1,00.
<b>Teneur en corps solides</b>	env. 12 %.
<b>Base liante</b>	dispersion aqueuse.
<b>Coloris</b>	incolore.
<b>Propriétés</b>	fortement pénétrant, émet peu d'odeurs, exempt de formaldéhydes, résiste aux alcalins, excellent pouvoir isolant et solidifiant pour les couches suivantes, augmente le taux d'adhérence, résiste aux intempéries et perméable à la vapeur d'eau, séchage rapide.
<b>Consommation</b>	selon le taux d'absorption du support et la structure: 100 - 300 ml/m <sup>2</sup> .
<b>Supports</b>	convient aux supports absorbants tels que les enduits neufs ou anciens et friables, les maçonneries, les briques de construction, le béton, le fibrociment et le béton cellulaire. Convient également aux usages dans des pièces du secteur alimentaire ainsi que partout où l'accent est mis sur une émission réduite d'odeurs.
<b>Préparation des supports</b>	les supports énumérés ci-dessus, une fois traités avec einZA Hydrosol-Tiefgrund, sont propres et porteurs. Les enduits (de catégories II et III) ainsi que les bétons doivent être secs à l'air. La poussière, les salissures ainsi que les couches de peintures anciennes endommagées ou friables doivent être éliminées. Plâtre de gypse (catégorie IV) : lessiver à fond les couches de frittage. Une application trop épaisse se reconnaît à un développement important de brillance et doit être évitée à tout prix. Les couches de détrempe doivent être complètement lessivées.
<b>Techniques d'application</b>	einZA Hydrosol-Tiefgrund, est, en règle générale, mis en œuvre non-dilué et doit être appliqué en couche épaisse sur les supports très absorbants. Sur des supports faiblement absorbants, ajouter jusqu'à 30 % d'eau. Dans des conditions normales, il est possible de recouvrir après 4 à 5 h; par temps froid et humide, il est impératif d'attendre que le séchage soit complet. Afin d'obtenir une profondeur maximale de pénétration, il convient d'éviter les grandes chaleurs et les surfaces fortement réchauffées par le soleil.
<b>Indications particulières</b>	einZA Hydrosol-Tiefgrund n'a certes pas d'effet corrosif sur les couches de dispersion anciennes et farinantes, mais des propriétés adhérentes. Ce produit peut être mis en œuvre au pinceau, au rouleau et en pulvérisation.



<b>Température de mise en œuvre</b>	doit être supérieur à +5 °C (air et support).
<b>Nettoyage des instruments</b>	à l'eau, immédiatement après l'usage.
<b>Stockage</b>	conserver au frais mais à l'abri du gel dans les emballages d'origine, fermés.
<b>Élimination</b>	ne porter au recyclage que les emballages vidés.
<b>Conditionnement</b>	10 l.
<b>Indications</b>	les pots ouverts doivent être utilisés rapidement ainsi que les produits dilués. Les agents conservateurs utilisés sont respectueux de l'environnement mais ne garantissent pas de stockage prolongé des emballages après leur ouverture.
<b>Indications écologiques</b>	einzA Hydrosol-Tiefgrund est exempte de solvants et de plastifiants et ne contient pas de conservateurs ajoutés. Certifié et documenté en conséquence par le test des ciliés selon la procédure d'Erlangen selon Gräf avec Tetrahymena pyriformis (testé par Dr. U. Noack Laboratorien). Connu sous le nom de "Erlanger Ciliatentest" et disponible sur simple demande.
<b>Teneur en COV conformément à l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE</b>	Teneur maximale en COV conformément l'annexe II A (sous-catégorie h). PA : max. 30 g/l après la phase II (2010). Teneur max. en COV du produit einzA Hydrosol-Tiefgrund:< 1 g/l.

#### **Consignes de sécurité et avertissements sur les dangers**

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité conformément au règlement CLP (GHS) et conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008.

Accessibles en permanence sur [www.einzA.com](http://www.einzA.com) ou par e-Mail à [sdb@einzA.com](mailto:sdb@einzA.com).

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

**Édition 05/2021** - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.